

de la **Biodiversité**Communale (ABC) 2021







PETIT-CAUX

SAINT-MARTIN-EN-CAMPAGNE

Les Atlas de Biodiversité Communale (ABC) sont portés par la Communauté de communes Falaises du Talou avec les communes, les écoles et des associations naturalistes (Groupe Mammalogique Normand, Groupe Ornithologique Normand et le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie). Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la collecte de données, avec des objectifs de préservation des espèces et des paysages.

Présentation de la démarche ABC

La Communauté de communes a été retenue en fin d'année 2020 comme territoire pilote pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité sur l'ensemble des 24 communes du territoire. Cette démarche sur 3 ans a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collectes de données faunistiques et floristiques.

La démarche 2021 concerne Saint-Ouen-sous-Bailly, Bailly-en-Rivière, Envermeu, Douvrend, Les Ifs et 7 communes déléguées de Petit Caux: Gouchaupré, Greny, Intraville, Penly, Saint-Martin-en-Campagne, Saint-Quentin-au-Bosc et Tourville-la-Chapelle. Elle se déroule de mars à septembre et comprend deux volets:

Le volet scientifique

Au sein du territoire, nous pouvons retrouver des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité, par les élus comme par les habitants. Il s'agit de milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales, adaptées à la chaleur et à la sécheresse, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent de l'intensification des pratiques agricoles, de la mise en culture, de l'enfrichement ou encore de l'urbanisation.

L'objectif est donc d'inventorier les espèces de ces coteaux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Deux taxons ont été choisis pour ces inventaires, les papillons de jour et la flore.

D'autres inventaires ont également été réalisés pour la connaissance du territoire : inventaire des rapaces nocturnes, des oiseaux nicheurs des falaises au niveau du littoral (Penly et Saint-Martin-en-Campagne), des oiseaux de l'Eaulne (Envermeu et Douvrend) et des oiseaux des plans d'eau et des mares. De plus, des pièges photographiques ont été posés à des endroits propices pour compléter les données naturalistes.

Le volet participatif

L'objectif de ce volet est de sensibiliser les habitants à la biodiversité à travers diverses animations telles que des randonnées « découverte », des chasses aux papillons, une action liée aux macrodéchets du littoral et une lecture du paysage. Des animations scolaires ont été réalisées dans 5 écoles du secteur (Saint-Martin-en-Campagne, Penly, Tourville-la-Chapelle, Envermeu et Douvrend) sur le thème des papillons, des oiseaux ou de la flore. Par ailleurs, un inventaire participatif a été mis en place. Les habitants de la Communauté de communes participent en envoyant une photographie de l'espèce, le lieu et la date pour enrichir l'Atlas

Statuts de protection et de classement

⇒ Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et les espèces représentatives. En Europe, le réseau représente 27 522 sites, avec en France 1 766 sites classés en Natura 2000.

Saint-Martin-en-Campagne compte une zone Natura 2000 au niveau du littoral intitulée « le littoral cauchois ». Celle-ci s'étend de la ville du Havre jusqu'au Tréport. Les falaises crayeuses du pays de Caux, pouvant atteindre plus de 100 m d'altitude, constituent un milieu très original en Europe, parcourant le littoral sur plus de 100 km. Au niveau des falaises, on trouve les pelouses aérohalines qui constituent une formation très originale en Europe.

⇒ Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Les ZNIEFF identifient les zones intéressantes sur le plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF:

Les ZNIEFF de type I, sites de petite taille, avec des enjeux de préservation et de valorisation des milieux naturels.

Les ZNIEFF de type II, sites de taille plus importante, désignent des ensembles naturels dont les équilibres doivent être préservés.

Une petite partie de la ZNIEFF de type 2 «le littoral de Neuville-les-Dieppe au Petit-Berneval» est présente sur le territoire de la commune déléguée.

De plus, les inventaires ont permis d'observer des espèces d'intérêt patrimonial et des réservoirs de biodiversité importants à préserver.

Cartographie de la ZNIEFF de type 1

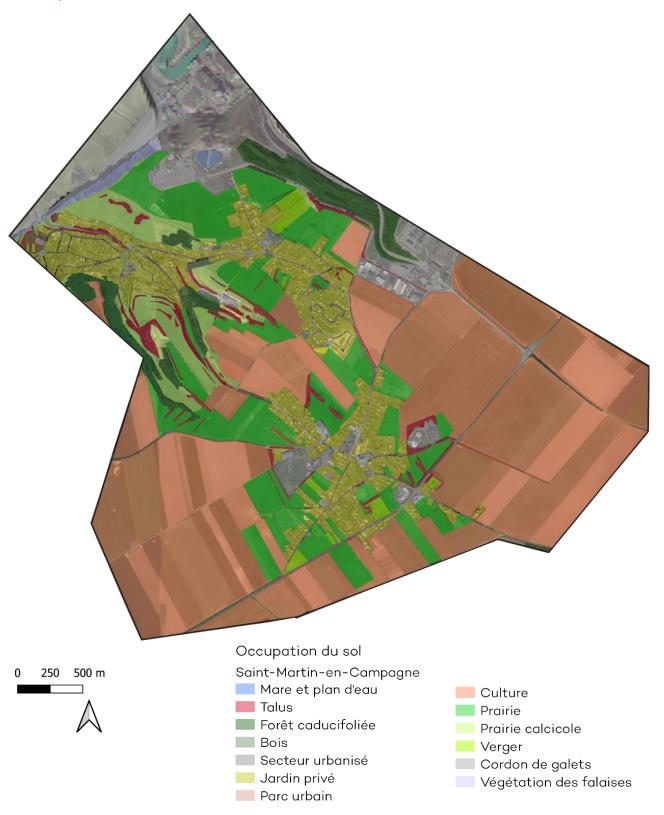




Les espaces protégés : /// ZNIEFF de type 2

Natura2000 directive habitats

Occupation du sol



Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune déléguée.

Ainsi, 13 milieux sont représentés à Saint-Martin-en-Campagne, ce qui équivaut à une mosaïque d'habitats importante pour la biodiversité. Cette commune déléguée présente une majorité de cultures, de prairies, de jardins privés et de secteurs urbanisés.

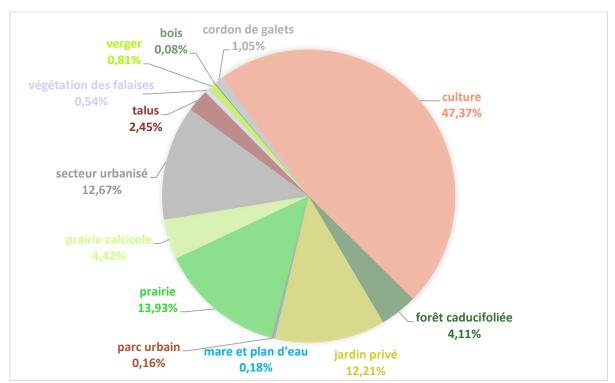
Quelques chiffres:

Au total, la commune déléguée présente une superficie de 690,17 ha avec :

- 0,59 ha de bois
- 7,25 ha de cordons de galets
- ❖ 326,93 ha de cultures
- 28,36 ha de forêts caducifoliées (feuillus)
- 84,30 ha de jardins privés
- ❖ 1,25 ha de mares et plans d'eau
- 1,09 ha de parcs urbains
- 96,16 ha de prairies
- 30,53 ha de prairies calcicoles
- 87,47 ha de secteurs urbanisés
- ❖ 16,93 ha de talus (comprenant les haies, les alignements d'arbres)
- 3,70 ha de végétation des falaises
- ❖ 5,61 ha de vergers

Une grande diversité de milieu = une grande diversité de faune et de flore

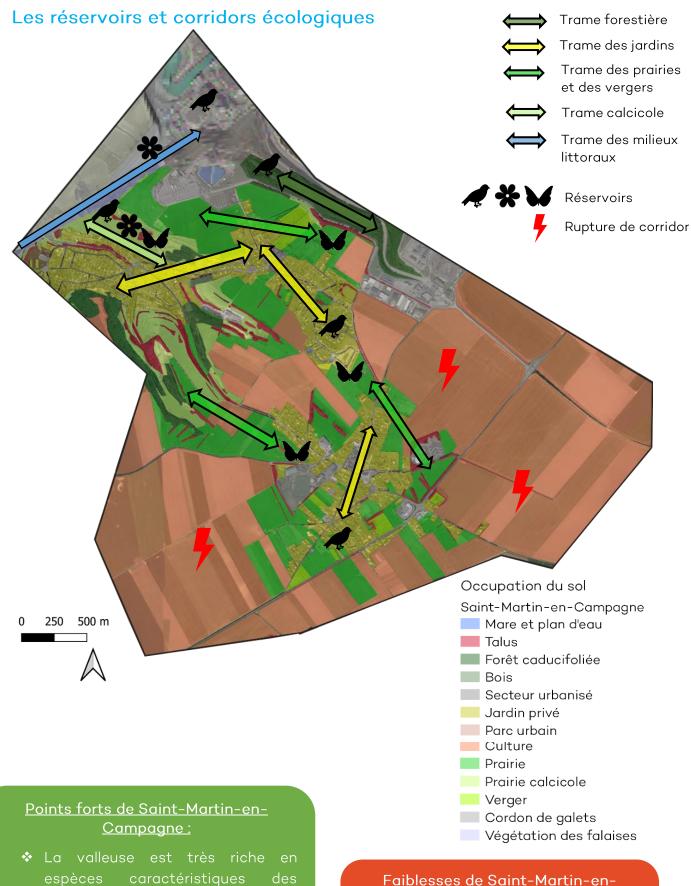
Pourcentages des différentes occupations du sol sur la commune déléguée de Saint-Martin-en-Campagne:



Ce travail a permis de réaliser une cartographie des principaux **réservoirs** et **corridors**.

Les **réservoirs** de biodiversité sont des milieux naturels, dans lesquels des espèces rares ou communes, sont présentent en abondance et peuvent y effectuer tout ou une partie de leur cycle de vie.

Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un réservoir à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, etc. La carte ci-contre illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.



- Présence de haies et de vergers

Faiblesses de Saint-Martin-en-Campagne:

Des prairies calcicoles sont amendées et ont donc perdues leur diversité d'espèces



Les cultures sont présentes autour du cœur du village et davantage dans les terres que sur le littoral. Elles représentent environ 47% de l'occupation du sol de la commune déléguée de Saint-Martin-en-Campagne. On retrouve principalement des cultures de blé, de maïs, de lin, de pommes de terre et de betteraves.

Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés, on retrouve principalement le Coquelicot ou encore la Pensée des champs. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfastes pour la culture mise en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe ou encore le Faisan de Colchide.



Faisan de Colchide (mâle)



Lièvre d'Europe

Pistes d'actions:

Les bords de champs, bandes enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. L'hétérogénéité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.

→ Le programme Territoire Engagé pour la Nature prévoit la mise en place d'alignements d'arbres et de bandes mellifères.



Les prairies représentent un peu plus de 18% de la surface de la commune déléguée. Elles se distinguent en deux types :

Les <u>prairies mésophiles</u> qui occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais permettant de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houque laineuse, le Ray-grass anglais.

Les <u>prairies calcicoles</u>, que l'on appelle également les pelouses sèches, se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltre entraine les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement le Brachypode penné, l'Origan, le Thym, la Scabieuse, des Orchidées sauvages, le Lotier corniculé ou encore la Polygala commune.



Belle-dame



Paon-du-jour

Pistes d'actions:

D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensive, c'està-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apport d'engrais et un fauchage tardif pour accueillir une grande biodiversité.

De plus, les prairies calcicoles ont tendance à s'enfricher sans pâturage ou sans intervention humaine.

Quelques espèces retrouvées sur les prairies calcicoles

L'Ophrys bourdon (Ophrys fuciflora) >

- Espèce protégée en Normandie
- Espèce classée comme « Peu commune » en Haute-Normandie
- Orchidée trouvée sur un coteau calcaire





L'Orchis de Fuchs (Dactylorhiza fuchsii)

- Espèce classée comme « Assez rare » en Haute-Normandie
- Orchidée trouvée sur un coteau calcaire
- 1ère observation de cette espèce à Saint-Martin-en-Campagne

Ainsi que 5 autres espèces d'Orchidées :

- Ophrys abeille
- Orchis moucheron
- Orchis pyramidal
- Listère ovale
- Platanthère à fleurs verdâtres

Ainsi que 24 espèces de papillons dont :

- Demi-deuil
- Zygène du trèfle
- Argus bleu
- Azuré bleu céleste
- Myrtil
- Céphale
- Fluoré



Demi-deuil

Voir les collections de papillons et d'orchidées à la fin de ce document.



Les vergers représentent moins d'1% de la surface de la commune déléguée.

Un verger est un espace de terrain qui est occupé par des arbres fruitiers. Il existe différents types de vergers: des vergers basses-tiges (production professionnelle de fruits) des vergers hautes-tiges (association arbres fruitiers et prairies), des vergers conservatoires (variétés anciennes de fruits).

Historiquement, le territoire possédait beaucoup de vergers. Mais la réadaptation du modèle agricole, vers des exploitations laitières et des cultures de maïs, va conduire à la disparition d'un grand nombre de vergers. De plus, la mécanisation a elle aussi joué un rôle, notamment dans le choix de planter des vergers basses-tiges, qui est économiquement plus avantageux que le choix de vergers hautes-tiges pourtant traditionnels.

Le verger haute-tige offre de nombreux micro-habitats favorables à plusieurs espèces animales. On peut y retrouver la Chevêche d'Athéna qui affectionne les cavités présentes dans les arbres pour nicher et qui se nourrit des rongeurs présents dans les vergers. Ces cavités sont aussi favorables pour les chauves-souris et pour des petits mammifères (Loirs, Lérots). Les oiseaux y trouvent également le gîte et le couvert.



Chevêche d'Athéna



Merle noir

Pistes d'actions:

Recréer ou restaurer des vergers hautes-tiges sont des opérations nécessaires pour protéger la biodiversité associée à ce milieu. La Communauté de communes Falaises du Talou a lancé une action de restauration des vergers, avec la fourniture de variétés anciennes de pommiers et de poiriers.



Les forêts et les bois représentent environ 4% de la surface totale de la commune déléguée. C'est un milieu que l'on peut diviser en deux catégories:

- <u>Les forêts caducifoliées</u>, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- <u>Les bois</u> sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essences, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 0.5 hectares a été classée en bois.



Geai des chênes



Chouette hulotte

Pistes d'actions:

Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité (insectes, chauves-souris...). Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.

Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.



Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'espèces au sein d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin. En France, la surface des jardins privés est plus importante que celle des réserves nationales, ce qui met en évidence l'importance de préserver les plantes sauvages au sein de nos terrains pour favoriser la présence d'espèces faunistiques sauvages et locales!

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.



Vulcain



Pie bavarde

Pistes d'actions:

Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le sont depuis le 1er Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles ou les pinces-oreilles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles, les hérissons d'escargots...

De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu, des zones non tondues peuvent servir d'abris et de nourriture pour la faune.



Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs... De nombreux oiseaux ou chauve-souris nichent dans les constructions.

Ce milieu abrite souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.



Géranium herbe-à-Robert



Choucas des tours



Hirondelle rustique

Pistes d'actions:

Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de bruleurs thermiques... Il faut cependant veiller à maintenir des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité.

Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation...).

→ Le programme Territoire Engagé pour la Nature prévoit la pose de nichoirs et la plantation d'espèces mellifères.



Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultant de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale lorsque l'exposition et le substrat sont favorables (exposition Sud, sol crayeux). Ils représentent aussi des corridors pour les espèces. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.

De nombreux pieds d'Ophrys abeille ont été observés à la descente à la mer de Saint-Martin-en-Campagne et une fauche tardive a alors été mise en place pour les préserver.



Origan commun



Demi-deuil et Scabieuse



Ophrys abeille

Pistes d'actions:

La méthode de gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, avec un fauchage tardif. Un fauchage tardif permet de maintenir des plantes à fleurs qui sont la source d'alimentation de nombreux insectes comme les papillons.



<u>Une mare</u> est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe phréatique. Elle peut être anthropique ou naturelle, de faible superficie et peu profonde.

<u>Un plan d'eau ou étang</u> est en général alimenté par le réseau hydrographique (source ou ruisseau) et possède un exutoire. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle.

En plus, des espèces vivant au sein des plans d'eau, il y a également des espèces qui les utilisent pour s'abreuver ou qui viennent chasser les insectes volant au-dessus de l'eau.



Hirondelle rustique

Propositions de gestion:

Le curage des mares/étangs permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de retrouver des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques.

Le maintien de la végétation de bord d'étang est primordial pour le bon déroulement du cycle de vie de nombreuses espèces comme les libellules ou les demoiselles qui pondent leurs œufs sur la végétation qui surplombe l'eau. Une fauche tardive des bords d'étang permet de préserver ces espèces.

Il est important de limiter les espèces exotiques, tels que les poissons, les tortues qui vont se nourrir des pontes des amphibiens.

LEUMORAL

Le littoral est composé de deux habitats : les cordons de galets et les végétations des falaises présentes directement sur la roche crayeuse.

Le cordon de galets est la partie supérieure de la plage de galets où la laisse de mer vient se déposer. L'espèce caractéristique de cet habitat est le Chou maritime, espèce protégée au niveau national.

La végétation des falaises est la végétation présente directement sur les corniches et les terrasses de la falaise crayeuse. Elle est caractérisée par des plantes résistantes au sel, au vent et à l'ensoleillement, c'est le cas notamment du Chou sauvage. Un suivi des oiseaux nicheurs des falaises a permis de mettre en évidence la présence de Goélands argentés et de Choucas des tours nichant à Saint-Martin-en-Campagne. La présence du Fulmar boréal a également été mise en évidence même si celui-ci ne semblait pas nicher.



Fulmar boréal



Chou sauvage



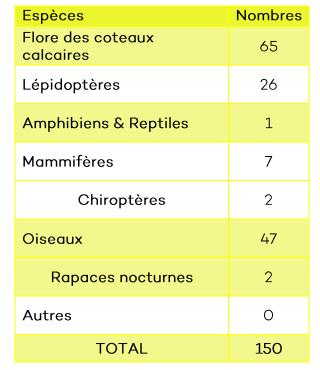
Chou maritime

Pistes d'actions:

Il est important de conserver les laisses de mer sur le haut des plages car elles comportent des nutriments permettant la présence du Chou maritime. De nombreuses espèces sont également dépendantes de ces laisses de mer comme les oiseaux et les insectes.

Les espèces présentes sur la commune déléguée de Saint-Martinen-Campagne





Ce sont donc au total **150** espèces qui ont été recensées sur l'ensemble de la commune déléguée. Il s'agit de données obtenues grâce aux inventaires scientifiques et participatifs menés sur la commune déléguée. Des données antérieurs à 10 ans complètent les inventaires de 2021.

La flore des coteaux calcaires

Liste de la flore inventoriée sur les coteaux calcaires. Les espèces présentes ne sont pas toutes des espèces calcicoles mais elles sont capables de se développer tout de même sur ce milieu.

- Buplèvre en faux
- Petit boucage
- Achillée millefeuille
- Pâquerette vivace
- Centaurée jacet
- Centaurée scabieuse
- Cirse des champs
- Cirse commun
- Séneçon jacobée
- Grande marguerite
- Piloselle ; Épervière piloselle
- Liondent hipside
- Porcelle enracinée
- Myosotis des champs
- Campanule raiponce
- Scabieuse colombaire
- Céraiste commun
- Genévrier commun
- Laîche glauque
- Anthyllide vulnéraire
- Hippocrépide chevelue ; Fer-à-cheval
- Lotier corniculé
- Luzerne lupuline
- Sainfoin à feuilles de Vesce
- Trèfle douteux
- Trèfle des prés
- Vesce cultivée
- Chlore perfoliée
- Petite-centaurée commune
- Lierre terrestre
- Origan
- Brunelle commune







- Thym couché
- Orchis moucheron
- Orchis de Fuchs
- Orchis pyramidal
- Ophrys abeille
- Ophrys bourdon; Ophrys frelon (s.l.)
- Orchis tacheté
- Listère ovale ; Listère à feuilles ovales
- Platanthère à fleurs verdâtres
- Euphraise officinale
- Petit rhinanthe
- Plantain moyen
- Véronique de Perse
- Brachypode penné
- Brize intermédiaire
- Dactyle aggloméré
- Koelérie pyramidale
- Fléole des prés
- Polygala commun
- Primevère officinale ; Coucou
- Renoncule rampante
- Aigremoine eupatoire
- Aubépine à un style
- Petite pimprenelle
- Aspérule à l'esquinancie
- Gaillet commun, Caille-lait blanc
- Gaillet jaune ; Caille-lait jaune
- Salsifis des prés
- Knautie des champs
- Chou sauvage
- Vipérine commune
- Cirse acaule
- Aigremoine eupatoire



- Argus bleu





- Argus vert
- Aurore
- Azure bleu céleste
- Belle-dame
- Céphale
- Citron
- Demi-deuil
- Fadet commun
- Fluoré
- Hibou
- Machaon
- Mégère
- Moro-sphinx
- Myrtil
- Paon-du-jour
- Petite tortue
- Piéride du chou
- Point de Hongrie
- Souci
- Tircis
- Tristan
- Vulcain
- Zygène de la filipendule
- Zygène du trèfle
- Zygène transalpine









Orvet fragile





Les mammifères

- Belette d'Europe
- Blaireau européen
- Fouine
- Lapin de garenne
- Lièvre d'Europe
- Phoque gris
- Renard roux





Les chiroptères

- Pipistrelle commune
- Pipistrelle de Kuhl





Les oiseaux

- Accenteur mouchet
- Alouette des champs
- Bergeronnette grise
- Bergeronnette printanière
- Buse variable
- Chardonneret élégant
- Choucas des tours
- Corneille noire
- Etourneau sansonnet
- Faisan de Colchide
- Faucon crécerelle
- Fauvette a tête noire
- Fulmar boréal
- Goéland argenté
- Goéland cendré
- Goéland marin
- Grand cormoran
- Hirondelle de fenêtre
- Hirondelle rustique

- Linotte mélodieuse
- Martinet noir
- Merle noir
- Mésange bleue
- Mésange charbonnière
- Moineau domestique
- Mouette rieuse
- Pic vert
- Pie bavarde
- Pigeon ramier
- Pinson des arbres
- Pipit farlouse
- Pouillot véloce
- Rougegorge familier
- Rougequeue noir
- Spatule blanche
- Tarier pâtre
- Tourterelle turque
- Troglodyte mignon







Les rapaces nocturnes

- Chevêche d'Athéna
- Chouette hulotte



Les animations

Au cours des mois de mars à septembre 2021, diverses animations ont pu être proposées au grand public.

Ce sont au total **19 animations** qui ont été proposées au grand public, avec des thèmes différents pour sensibiliser, mettre en valeur le patrimoine naturel et impliquer le plus grand nombre dans le projet d'ABC.

Sur la commune déléguée de Saint-Martin-en-Campagne, 5 animations ont été proposées :

- « Les macrodéchets du littoral » avec l'association PULSKIM
- 2 animations « Oiseaux du littoral »
- « Découverte de l'écopâturage et des ruches » à la Station d'Epuration
- « Découverte des valleuses »



« Oiseaux du littoral», 21 juillet 2021

Des animations scolaires ont également été réalisées dans l'école de Saint-Martin-en-Campagne dans 4 classes. Les thèmes abordées étaient la flore, les papillons et les oiseaux. Des interventions en classe ont donc été menées ainsi qu'une sortie-nature avec les élèves.

Poursuite du projet

Les inventaires et animations de la démarche 2021 se terminent au mois de septembre et se clôturent le samedi 18 et le dimanche 19 septembre, avec le week-end du « Développement Durable » au Lycée du Bois et de l'Ecoconstruction d'Envermeu.

Malgré tout, la collecte de données participatives continue. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics... et à envoyer les photographies de leurs observations à l'adresse mail suivante: biodiversite@falaisesdutalou.fr. Ainsi, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.





Collection des orchidées de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)





Orchis moucheron Assez commune



Orchis pourpre Assez commune



Orchis militaire Peu commune





Orchis négligé Assez rare



Orchis pyramidal Assez commune



Orchis tacheté Peu commune



Orchis mâle Assez commune



Orchis de Fuchs Assez rare



Orchis bouc Peu commune



Orchis incarnat









Ophrys bourdon Peu commune- Protégée



Ophrys abeille Assez commune



Platanthère à fleurs verdâtres Assez commune





Néottie nid-d'oiseau Peu commune



Listère à feuilles ovales Commune



Epipactis rouge sombre Peu commune - Protégée



Epipactis à larges feuilles Assez commune



Céphalanthère de DamasPeu commune



Céphalanthère à longues feuilles Rare





Collection des papillons de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Les papillons de grande taille (environ 4 à 6 cm):







Belle-dame



Petite tortue



Paon-du-jour



Mégère



Aurore



Robert-le-Diable



Moro-sphinx



Tristan



Amaryllis



Myrtil



Vulcain

Les papillons de taille moyenne (environ 2 à 3 cm):



Piéride du chou



Piéride du navet



Argus bleu



Fadet



Les papillons de petite taille (environ 1,5 cm) :



Sylvaine



Zygène du lotier



Zygène du trèfle



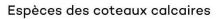
Zygène de la filipendule



Collection des papillons de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)









Azuré bleu céleste (~1,5cm)



Argus vert (1 à 1,5cm)



Demi-argus (~1,5cm)



Petite violette (~1,6cm)



Machaon (de 5,5 à 9cm)



Damier de la Succise (de 3 à 4,5cm)



Demi-deuil (~4 à 5cm)



Point de Hongrie (~3cm)



Céphale (~3,5cm)



Fluoré (~4cm)



Zygène diaphane (~3cm)



Zygène transalpine (~3cm)



Souci (de 3,5 à 5cm)



Collection des oiseaux du littoral de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)









Goéland cendré



Goéland marin



Goéland brun



Mouette rieuse



Fulmar boréal





Choucas des tours



Grand cormoran





Faucon crécerelle



Faucon pèlerin